

ment de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par notre réunion avec lui, de ne pas vous laisser ébranler dans vos sentiments, et de ne pas vous alarmer sur des révélations ou sur des discours ni des lettres, qu'on supposerait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était près d'arriver. Que personne ne vous séduise en aucune manière, » II *Thess.* II, 1, 3. Saint Paul a également signé de sa main l'épître qu'il avait dictée pour les Colossiens : « Cette salutation est de ma propre main. Souvenez-vous de mes chaînes. » Et partout où il savait que se trouvaient de faux docteurs, qui pourraient sous le couvert de son autorité répandre de nouveaux dogmes, il signait de sa main ses épîtres. Enfin, en écrivant aux Corinthiens, parmi lesquels il y avait des schismes et des hérésies, chacun disant : « Moi je suis à Paul, moi je suis à Apollon, moi je suis à Céphas, » I *Cor.* I, 12; l'Apôtre signe ainsi son épître : « Moi Paul, j'ai écrit de ma main cette salutation, » et il ajoute : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème : *Maran-Atha* et le reste. » C'est pour cette même raison que, voulant ôter toute occasion aux faux docteurs qui avaient corrompu les Galates, en les détournant de la vérité de l'Évangile, il termine cette épître par cette addition écrite de sa main : « Voyez quelle lettre

ses quoque demonstrat scribens : « Rogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, et nostrae congregationis in ipsum, ut non cito moveamini a vestro sensu, nec terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per Epistolam tamquam per nos missam, quasi instet dies Domini, ne quis vos seducat ullo modo II *Thess.* II, 1, *segg.* Et ut totam Epistolam quam mittebat, suspicione erueret falsitatis, manu sua in fine subscripsit, dicens : « Salutatio mea manu Pauli, quod est signum in omni Epistola; ita scribo : Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis » II *Thess.* III, 17, 18. Ad Colossenses etiam quas dictaverat litteras, manu sua similiter subnotavit : « Salutatio mea manu Pauli; memores estote vinculorum meorum. » Et ubicumque sciebat falsos adesse doctores, qui possent per Apostoli auctoritatem nova dogmata seminare, epistolam manu propria subscribebat. Denique et ad Corinthios scribens, in quibus erant schismata et haereses, unoquoque dicente : « Ego sum Pauli, et ego Apollo, ego autem Cephae » I *Cor.* I, 12, epistolam suam tali annotatione signavit : « Salutatio mea manu Pauli : Si quis non amat Dominum Jesum Christum, anathema sit,

je vous ai écrite de ma propre main. » Ce n'est pas que cette lettre fût longue, (ce que paraît indiquer le mot grec *πρὸς*), mais ils connaissent les caractères tracés par sa main, et en voyant les traits des lettres, il leur semblerait voir celui qui les écrivait. Je suis surpris qu'un homme de notre temps dont la science est incontestable, ait dit à l'occasion de ces paroles, une chose ridicule. Paul, dit-il, était hébreu, et ne connaissait pas la langue grecque. Et comme il était nécessaire qu'il signât de sa main cette épître, il a par suite du défaut d'habitude, exprimé par de grands traits les caractères courbés des lettres, donnant en cela aux Galates un témoignage de son amour pour eux, en s'efforçant de faire en leur faveur ce qui lui était presque impossible. Saint Paul écrit donc cette épître en grands caractères, parce que le sens caché sous les lettres était grand et élevé, et qu'il avait été écrit par l'esprit du Dieu vivant et non avec de l'encre et une plume. Quant à ce qu'il ajoute « de ma propre main, » il veut nous faire comprendre que les œuvres sont signifiées par la main. C'est pour cette même raison que nous lisons souvent dans les prophètes : « Parole de Dieu qui a été faite par la main de Jérémie ou d'Aggée, » afin de nous apprendre par cette similitude, que c'est aussi par

*maranatha*, » et cætera. Propter hoc igitur volens omnem occasionem falsis auferre doctoribus, qui et Galatas a veritate Evangelii depravarant, finem epistolae manus suae annotatione complevit, dicens : « Videte qualibus litteris scripsi vobis; non quod grandes litterae fuerint (hoc quippe in Graeco sonat *πρὸς*), sed quod suae manus essent eis nota vestigia, ut dum litterarum apices recognoscunt, ipsum se putarent videre, qui scriperat. In hoc loco vir apprimè nostris temporibus eruditus, miror quomodo rem ridiculam locutus sit. Paulus, inquit, Hebraeus erat, et Graecas litteras nesciebat. Et quia necessitas expetebat, ut manu sua epistolam subscriberet, contra consuetudinem curvos tramites litterarum, vix magnis apicibus exprimebat; etiam in hoc suae ad Galatas indicia charitatis ostendens, quod propter illos id quoque quod non poterat, facere conaretur. Grandibus ergo Paulus litteris scripsit epistolam, quia sensus erat grandis in litteris, et spiritu Dei vivi, non atramento, nec calamo fuerat exaratus. Quod autem apposuit, « mea manu, » opera intelligamus in manibus. Quam ob causam crebro et in prophetis scribitur : « Sermo Dei qui factus est in manu Jere-

la main de Paul que la parole de Dieu a été adressée. Ce n'est pas seulement aux Galates, mais à tous les chrétiens que saint Paul écrit aujourd'hui de grandes épîtres, et bien que les caractères avec lesquels elles sont écrites soient petits, ce sont cependant de grandes épîtres, à cause de la grandeur du sens renfermé dans les lettres.

« Tous ceux qui mettent leur gloire dans des avantages charnels, ne vous obligent à vous faire circoncire qu'afin de ne pas souffrir la persécution pour la croix de Jésus-Christ. » Il a montré plus haut depuis quel endroit il a écrit de sa main, il expose maintenant ce qu'il a écrit. Caius César, Octavien Auguste et Tibère, successeur d'Auguste, avaient promulgué des lois d'après lesquelles les Juifs répandus par tout l'empire romain pouvaient vivre conformément aux rites de leur nation et aux cérémonies légales de leur patrie. Donc, quiconque était circoncis, bien qu'il crût en Jésus-Christ, était regardé comme Juif par les Gentils. Celui, au contraire, qui n'était pas circoncis et prouvait par là qu'il n'était pas Juif, était en butte aux persécutions, tant des Gentils que des Juifs. C'est par le désir d'éviter ces persécutions, que ceux qui avaient corrompu les Galates, conseillaient pour leur défense à leurs disciples la

circision que l'Apôtre appelle la confiance dans la chair, parce qu'ils proposaient dans la persécution la circoncision, tant aux Gentils qu'ils craignaient, qu'aux Juifs auxquels ils voulaient plaire. Car ils n'avaient à craindre la persécution ni de la part des Juifs, ni de la part des Gentils, qui les voyaient circoncire leurs prosélytes et garder eux-mêmes les préceptes de la loi.

« Car ceux qui se font circoncire ne gardent pas eux-mêmes la loi, mais ils veulent que vous receviez la circoncision afin de se glorifier dans votre chair. » A cause de la faiblesse de la chair, dit l'Apôtre, la loi ne peut être accomplie. Voilà pourquoi les Juifs observent les préceptes et les doctrines des hommes bien plus que les commandements de Dieu, et ils ne pratiquent ni la loi extérieure, cela est impossible, ni la loi spirituelle, parce qu'ils ne la comprennent pas. Aussi, toute leur étude, tous leurs actes, tous leurs efforts tendent à se glorifier auprès des Juifs de l'outrage fait à votre chair et à se vanter que les Gentils ont été circoncis sous leur magistère. Or, ils n'agissent en tout cela que pour plaire aux Juifs, et apaiser les envieux qui se plaignent que la loi est détruite.

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est cru-

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est cru-

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est cru-

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est cru-

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est cru-

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est cru-

cifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde. » Celui-là seul peut se glorifier dans la croix de Jésus-Christ, qui la porte à la suite du Sauveur, qui a crucifié sa chair avec ses passions et ses convoitises, qui est mort au monde et contempe non les choses qui paraissent, mais celles qui ne paraissent pas, et qui voit le monde comme un crucifié et sa figure qui passe. Or, le monde qui est crucifié pour le juste, c'est celui dont le Sauveur a dit : « J'ai vaincu le monde » *Jean* xvi, 33; et encore : « Gardez-vous d'aimer le monde, » et encore : « Vous n'avez pas reçu l'esprit du monde. » Celui pour qui le monde est crucifié, peut dire que le monde est aussi mort pour lui; la fin du monde est venue pour lui, et devenu digne d'un nouveau ciel, d'une nouvelle terre, et du nouveau Testament, il chante le cantique nouveau et il reçoit le nom nouveau écrit sur la pierre, lequel personne ne connaît, sinon celui qui le reçoit. On demande comment saint Paul peut dire maintenant : « Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, » lui qui, dans un autre endroit, se glorifie de ses disciples, alors qu'il leur dit : « Par la gloire que je reçois de vous en Jésus-Christ » *I Cor.* xv, 31; et ailleurs : « Je me glorifierai volontiers dans mes faiblesses, afin que la force de Jésus-Christ habite en moi » *II Cor.* xii, 9; et dans un autre endroit : « J'aimerais mieux mourir que de voir

Christi gloriari, qui tollit eam, et sequitur Salvatorem, qui crucifixit carnem suam cum vitis et concupiscentiis, qui mortuus est mundo, et non contemplatur ea quæ videntur, sed quæ non videntur; videns mundum crucifixum, et transeuntem figuram ejus. Crucifigitur autem justo mundus ille, de quo Salvator ait : « Ego vici mundum » *Joan.* xvi, 33. Et : « Nolite diligere mundum. » Et : « Non accepistis spiritum e mundo. » Cui crucifixus est mundus, huic mundus et mortuus est; et jam ei venit mundi consummatio, et dignus effectus novo cælo, et nova terra, et novo Testamento, canit canticum novum, et accipit nomen novum scriptum in calculo, quod nemo novit nisi qui accepit illud. Queritur quomodo nunc Paulus dicat : « Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, » cum in alio loco de aliis gloriatur, ut ibi ait : « Per vestram gloriam, quam habeo in Christo Jesu » *I Cor.* xv, 31. Et iterum : « Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi *II Cor.* xii, 9. Et in alio loco : « Bonum autem mihi est magis mori, quam ut gloriam meam quis evacuet

quelqu'un me ravir cette gloire » *I Cor.* ix, 15, et d'autres passages dans le même sens. Mais il faut se rappeler que toute cette gloire se rapportant à la croix, est vraiment la gloire de la croix, et que tout ce qui se fait de digne en matière de vertu, se fait en vue de la Passion de Jésus-Christ.

« Car en Jésus-Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la nouvelle créature. » De même que le fidèle et l'infidèle, bien qu'ils aient une seule et même nature, se divisent en deux à cause de la différence d'intelligence : « Dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres, et revêtez-vous de l'homme nouveau qui, par la connaissance de la vérité, se renouvelle selon l'image de Celui qui l'a créé » *Coloss.* iii, 9, 10. Ainsi, bien qu'il n'y ait qu'un seul monde à ne considérer que la substance, dans un autre sens il y en a deux tout différents. Pour le pécheur, le monde est vieux; pour le saint, il est nouveau. En effet, comme pour le saint, le monde est crucifié, il n'y a plus pour lui ni circoncision, ni incirconcision, mais une nouvelle créature dans laquelle se transforme notre corps misérable en devenant conforme au corps glorieux de Jésus-Christ, car tout ce qui était ancien est passé, tout est devenu nouveau » *II Cor.* v, et de même que la clarté du soleil est différente de la clarté de la lune et des étoiles, « car entre les étoiles, l'une est

*I Cor.* ix, 15, et cætera quæ in hunc modum scripta sunt. Sed sciendum quod omnis illa gloriatio ad crucem relata, gloria crucis sit; et quidquid dignum in virtutibus perpetratur, hoc fieri ob Domini passionem.

« Neque enim circumcisio aliquid est, neque præputium, sed nova creatura. » Quomodo fidelis et infidelis, cum unus sit per substantiam, in duos dividitur juxta intelligentiæ diversitatem, Apostolo dicente : « Exspoliantes vos veterem hominem cum operibus ejus, et induentes novum, qui renovatur in cognitionem juxta imaginem Creatoris » *Coloss.* iii, 9, 10; sic et mundus cum secundum substantiam unus sit, secundum sensum alius atque alius efficitur. Peccatori, mundus vetus est; sancto, novus. Cum enim sancto mundus fuerit crucifixus, nequaquam est ei circumcisio et præputium; non Judæus, neque Gentilis; sed nova creatura, in quam transfiguratur corpus humilitatis nostræ, conforme corporis gloriæ Christi : Vetera quippe transierunt, ecce facta sunt omnia nova *II Cor.* v. Et quomodo alia est gloria

plus brillante que l'autre; il en est de même de la résurrection des morts » *I Cor.* xv, 41, 42. Daniel s'exprime absolument de la même manière en parlant de la résurrection : « Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre s'éveilleront les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, afin qu'ils le voient à jamais » *Dan.* xii, 2; et ailleurs : « Ceux qui ont la science brilleront comme la splendeur du firmament; » et en parlant des justes : « Plusieurs brilleront éternellement comme des étoiles. » Car ni dans le soleil, ni dans la lune, ni dans le firmament et les étoiles, la circoncision ou l'incirconcision ne servent à quelque chose; c'est une condition nouvelle sans ces parties du corps qui peuvent être retranchées. Nous donc, qui aimons Dieu, et pour lesquels sont préparés ces biens que l'œil de l'homme n'a jamais vus, que son oreille n'a pas entendus, que son cœur n'a pas compris *I Cor.* ii, lorsque ce corps misérable aura été transformé dans le corps glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous aurons un corps sur lequel le Juif ne pourra faire aucune incision, et que le Gentil ne pourra conserver incirconcis. Ce n'est pas qu'il sera d'une nature différente, mais il sera tout différent, quant à la gloire. « Car il faut que ce corps mortel revête l'immortalité et que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité *I Cor.* xv, 55. Saint Jean l'évangéliste a exprimé

solis, alia lunæ, alia stellarum : « Stella quippe a stella differt in gloria; sic et resurrectio mortuorum » *I Cor.* xv, 41, 42. De qua et Daniel pari voce concordat, dicens : « Plurimi dormientium de terræ pulvere surgent; hi in vitam æternam et hi in opprobrium et in confusionem æternam » *Dan.* xii, 2; et : « Intelligentes fulgebunt sicut splendor firmamenti. » Et de justis : « Multi sicut stellæ in sempiternum. Neque enim in sole et luna, firmamento et stellis, circumcisio aliquid valet, aut præputium; sed est nova conditio sine his partibus corporum, quæ possunt secari. Ita igitur et nos qui diligimus Deum, et præparata sunt nobis quæ nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt *I Cor.* ii, cum de corpore humilitatis transformati fuerimus in corpus gloriæ Domini Jesu Christi, illud habebimus corpus quod nec Judæus possit incidere, nec cum præputio custodire Gentilis. Non quod aliud juxta substantiam sit; sed quod juxta gloriam sit diversum. « Oportet enim mortale hoc induere immortalitatem, et corruptivum hoc incorruptione vestiri » *I Cor.* xv, 53. Huic

la même vérité, lorsqu'il a dit : « Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est » *I Jean* iii, 2. Puisque donc nous n'avons pas encore vu paraître ce corps glorieux de Jésus-Christ qui a conservé la marque des clous après sa résurrection, et est entré, les portes étant fermées, nous qui, dès maintenant sommes ressuscités dans le baptême avec Jésus-Christ et sommes devenus un nouvel homme par cette nouvelle naissance ne nous assujettissons plus ni à la circoncision ni à l'incirconcision, mais croyons fermement que nous sommes déjà ce que nous devons être un jour.

« A tous ceux qui suivront cette règle paix et miséricorde ainsi qu'à Israël de Dieu. » C'est la règle qui dirige toutes nos actions, et c'est par l'application qu'on leur fait de la règle que l'on reconnaît si elles sont bonnes ou mauvaises. Ainsi la doctrine divine est comme la règle des discours, elle juge entre ce qui est juste et injuste, et celui qui la suivra, aura en lui-même la paix qui surpasse toute intelligence, et à la suite de la paix, la miséricorde, qui est le don principal de l'Israël de Dieu. Il est appelé Israël de Dieu par opposition à celui qui a cessé d'être Israël de Dieu. Ils disent bien qu'ils sont Juifs, mais ils ne le sont pas; ils mentent, car ils sont

quid simile et beatus evangelista Joannes sentiens est locutus : « Charissimi, nunc Dei filii sumus; et necdum manifestum est quid futuri simus. Scimus quia si « manifestatum fuerit, similes ei erimus; quia videbimus eum sicut ipse est » *I Joan.* iii, 2. Quia ergo necdum manifestatum [Al. manifestum] est illud corpus gloriæ Jesu Christi, quod et vestigia clavorum post resurrectionem habuit, et clausis januis est ingressum; nos qui jam nunc in baptisate Christo conresurreximus, in novum renati hominem, nec circumcisioni, nec præputio serviamus; sed quod futuri sumus, jam nunc nos esse credamus.

« Et quicumque hanc regulam sequuntur, pax super illos, et misericordia, et super Israel Dei. » Ad normam omnia diriguntur; et utrum prava rectave sint, cum regula apposita fuerit, arguuntur. Ita et doctrina Dei quedam quasi norma sermonis est, quæ inter justa judicat et injusta; quam qui secutus fuerit, habebit pacem in semetipso quæ superat omnem sensum; et post pacem, misericordiam quæ præcipua est in Dei Israel. Dei vero Israel dictus est, ad

de la synagogue de Satan. Et ne soyez point surpris, si de même qu'il y a un Israël spirituel, il y ait aussi un Israël charnel, qui n'ait droit ni à la paix, ni à la miséricorde; c'est de lui que saint Paul écrit aux Corinthiens : « Voyez les Israélites selon la chair. » I Cor. x, 18. C'est ainsi qu'à l'imitation de Dieu et du véritable Seigneur, il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, soit dans le ciel, soit sur la terre. L'Apôtre, voulant terminer son épître conformément au but qu'il s'était proposé, appelle en un seul mot le véritable Israël du nom admirable d'Israël de Dieu; il leur apprend ainsi que tous les enseignements qui précèdent, loin d'être étrangers au sujet, sont parfaitement motivés.

« Au reste, que personne ne cherche à m'affliger. » Ce n'est pas qu'il ait défailli dans son enseignement, mais il est comme le laboureur qui s'attriste de voir les arbustes qu'il a plantés se dessécher, ou comme le berger plein de sollicitude, si les brebis qu'il avait réunies se dispersent et sont dévorées. Je préfère la version du texte grec : « Au reste, que personne ne me donne de travail, » c'est-à-dire, ne me condamne à la nécessité de travailler de nouveau au milieu de vous. Donner du travail à son maître, c'est vivre, c'est penser en contradiction avec l'enseignement et la conduite du maître. Peut-être aussi l'Apôtre veut-il prévenir les discussions de ceux qui seraient tentés par la suite de com-

distinctionem ejus qui Dei Israel esse cessavit. Dicunt enim se esse Judæos, et non sunt; sed mentiuntur, cum sint de synagoga Satanæ. Nec mireris, si ad imitationem spiritualis Israel, carnalis sit Israel, qui nec pacem habeat nec misericordiam; de quo et ad Corinthios scribitur : « Videte Israel secundum carnem » I Cor. x, 18; cum ad imitationem quoque Dei et Domini, multi sint dii, et multi domini, sive in cælo. sive in terra. Pulchre autem uno sermone, ut epistolam juxta propositum argumentum finiret, Israel Dei vocavit; quo scilicet omnia quæ supra dicta sunt, non extra causam; sed ex causa disputata doceantur.

« De cætero nemo mihi molestus sit. » Non quasi defecerit in docendo; sed quo et agricola hunc habeat laborem, si quæ plantaverit virgulta siccentur; et pastor sollicitudinem, si pecora quæ congregaverat dissipata lanientur. Melius ergo in Græco legitur, « De cætero labores mihi nemo exhibeat; » ne rursus scilicet in vobis necessitatem habeam laborandi. Laborem præstat magistro, qui aliter et vivit et sentit, quam magister et docuit et fecit.

battre son enseignement. C'est ainsi que dans son épître aux Corinthiens, il termine tout ce qu'il venait de dire sur l'obligation pour la femme de voiler sa tête, et pour l'homme de ne pas la voiler en disant : « Que si quelqu'un aime à contester, pour nous, ce n'est point là notre coutume, ou celle de l'Église de Dieu, » I Cor. xi, 16; c'est-à-dire nous avons dit ce que nous croyons être convenable et juste; mais si quelqu'un, ne voulant pas se rendre à la vérité, cherche encore à répondre et à nous contredire, qu'il sache qu'il n'est pas digne de réponse, parce qu'il est disposé bien plus à disputer qu'à être enseigné.

« Car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jésus. » Celui qui après la venue de Jésus-Christ reçoit la circoncision de la chair, ne porte pas les marques du Seigneur Jésus, mais il se glorifie dans ce qui fait sa honte. Mais celui qui a été couvert de plaies, jeté plusieurs fois dans les fers, battu trois fois de verges, lapidé une fois et a souffert toutes les persécutions qui sont comprises dans cette glorieuse énumération, celui-là porte vraiment les marques du Seigneur Jésus dans son corps. Celui aussi qui châtie son corps, le réduit en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit lui-même réprouvé, porte également dans son corps les marques du Seigneur Jésus, » I Cor. ix. Les apôtres se réjouissaient d'avoir

Potest et contentionem eorum, si qui contradicere deinceps voluerint, prævenire, quod etiam ad Corinthios in velando mulieris capite, et masculi non velando, post multa complexus est, dicens : « Si quis autem videtur contentiosus esse; nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei » I Cor. xi, 16; hoc est, nos diximus quæ nobis honesta videbantur et justa; si quis autem nolens acquiescere veritati, querit quid respondeat, et quibus nitantur contra, sciat se responsione non dignum, qui magis contendere paratus est, quam doceri.

« Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. » Qui post adventum Christi in carne circumcitur, non portat stigmata Domini Jesu; sed habet gloriam in confusione sua. Qui vero in plagis supra modum, in carceribus frequenter, ter virgis cæsus est, semel lapidatus est, et cætera quæ in catalogo scripta sunt gloriandi, hic stigmata Domini Jesu in corpore suo portat. Forte et is qui macerat corpus suum, et subjicit servituti, ne aliis prædicans ipse reprobus inveniatur,

été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus, Act. v.

« Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, soit avec votre esprit. Amen. Ce n'est ni la discussion, ni l'esclavage de la loi, ni les disputes, ni les contestations que je vous souhaite, mais que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Ce n'est pas avec votre chair, ce n'est pas même avec votre âme, ou bien parce qu'étant devenus spirituels, vous avez cessé d'être chair et âme, ou bien, parce que dans la partie principale se trouve renfermé ce qui est inférieur, car l'âme et la chair sont soumises à l'esprit. C'est de lui que l'Ecclesiaste dit : « L'esprit retournera à celui qui l'a donné, » Eccles. xii, 7. Et Paul lui-même dans un autre endroit : « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit, » Rom. viii, 16. Or, cette grâce du Seigneur n'est pas avec tous, mais avec ceux qui méritent d'être appelés par l'Apôtre, frères fidèles, frères véritables, ce que signifie le mot

portat stigmata Domini Jesu in corpore suo I Cor. ix. Lætabantur et apostoli quod digni fuerant pro nomine Jesu contumeliam pati Act. v.

« Gratia Domini nostri Jesu Christi, cum spiritu vestro, fratres. Amen. » Non dissensio, non Legis servitus, non rixa, non jurgium, sed gratia Domini Jesu Christi sit cum spiritu vestro. Nequaquam cum carne, nequaquam cum anima; sive quia spirituales facti, caro et anima esse desistis, sive quod in principali etiam ea, quæ minora sunt, comprehendantur. Anima enim et caro subjecta sunt spiritui. De quo et Ecclesiastes loquitur : « Spiritus revertetur ad eum qui dedit illum » Eccl. xii, 7. Et Paulus in alio loco : « Ipse spiritus testimonium perhibet spiritui nostro » Rom. viii, 16. Hæc autem gratia Domini Jesu non cum omnibus est, sed cum his qui fratres ab Apostolo merentur vocari, fratres fideles, fratresque germani, quod AMEN verbum

hébreu Amen. En effet, les Septante traduisent ce mot par : « qu'il en soit ainsi. » Aquila, Symmaque et Théodotion, par *fidèlement* ou *véritablement*. Et de même que dans l'ancien Testament, Dieu confirme ses paroles par une certaine formule de serment en disant : « Je vis, dit le Seigneur, » Nomb. xiv, 28, et que les saints jurent aussi en disant : « Votre âme vit, » ainsi Notre-Seigneur dans l'Évangile, par le mot Amen, montre la vérité de ce qu'il vient de dire : Le mot Amen, exprime aussi l'assentiment des auditeurs, et il est comme le sceau de la vérité, comme saint Paul nous l'enseigne dans sa première épître aux Corinthiens : « Si vous ne louez Dieu que d'esprit, comment celui qui est parmi les ignorants répondra-t-il Amen à la fin de votre bénédiction, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites? » I Cor. xiv, 16. L'Apôtre nous prouve par là que l'ignorant ne peut répondre que ce qui lui est dit est vrai, s'il ne comprend pas les enseignements qui lui sont donnés.

significat Hebræum. Amen enim Septuaginta interpretes, « fiat; » Aquila, Symmachus, et Theodotio, « fideliter, » sive, « vere, » interpretati sunt. Et quomodo in veteri Testamento quadam jurandi consuetudine Deus sua verba confirmat, dicens : « Vivo ego, dicit Dominus » Num. xiv, 28; per sanctos quoque juratur : « Vivit anima tua; » ita et Salvator noster in Evangelio per verbum Amen, vera esse quæ loquitur, ostendit. Quod autem Amen consensum significet audientis, et sit signaculum veritatis, ad Corinthios quoque prima nos docet, in qua Paulus ait : « Cæterum si benedixeris spiritui, quis supplet locum idiotæ? Quomodo dicet amen super tua benedictione; quoniam quidem nescit quid dicas » I Cor. xiv, 16? Ex quo ostendit non posse idioten respondere verum esse quod dicitur, nisi intellexerit quod docetur.